



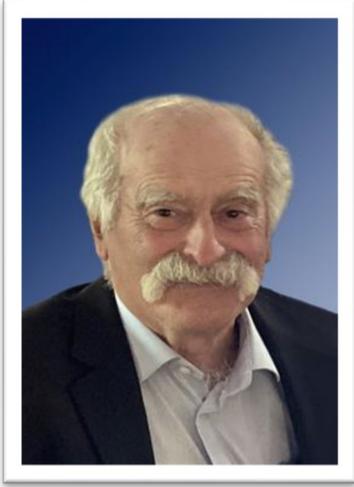
## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0  
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132  
Courriel : [municipalite@st-maurice.ca](mailto:municipalite@st-maurice.ca)  
Site internet : [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca)



### INFO – CONSEIL MUNICIPAL

#### Hommage à monsieur Onil Gagnon



En début de réunion, monsieur le maire Gérard Bruneau a tenu à rendre hommage à monsieur Onil Gagnon, décédé le 10 mars et qui a été maire de la Municipalité de 1983 à 1991.

Ce fidèle ambassadeur a aussi été impliqué dans la communauté comme enseignant, électricien, conducteur d'autobus et fier membre 4<sup>e</sup> degré des Chevaliers de Colomb. Une minute de silence a été observée afin de lui rendre un dernier hommage.

#### Réunion mars 2023

Pour faire suite à la réunion du conseil qui s'est tenue le 13 mars, voici les principales décisions et les projets en cours. En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion vous pouvez le consulter sur le site internet au [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca) sous l'onglet Vie municipale/Séances du conseil.

#### Nomination du maire suppléant

À tous les 4 mois, le conseil municipal nomme un maire suppléant, au cas où monsieur le maire devrait s'absenter. Le conseil a nommé monsieur Yannick Marchand pour les 4 prochains mois.

#### Règlement 2023-624 concernant la démolition

Le conseil municipal a adopté le règlement 2023-624 tel que la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives (PL69) obligeait. Le règlement est disponible sur le site internet au [www.st-maurice.ca](http://www.st-maurice.ca) sous l'onglet Vie municipale/Règlements. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter monsieur Yves Laflamme par courriel au [ylaflamme@st-maurice.ca](mailto:ylaflamme@st-maurice.ca) ou par téléphone au 819 374-4525.

#### Commande de pousses d'arbres

Le conseil municipal a approuvé la commande de pousses d'arbres offertes gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour offrir aux citoyens. La distribution se fera le 13 mai 2023. Surveillez nos publications pour de plus amples informations concernant les activités de cette journée

#### Achat d'une laveuse à plancher pour la salle

Le conseil municipal a autorisé l'achat d'une laveuse à plancher pour la salle municipale au coût de 9 198 \$ taxes incluses au fournisseur Kersia Canada Ltée.

#### Ajout de module au parc Toupin-Montplaisir, remplacement au parc Hector-Neault et achat d'une table de ping-pong extérieure

Le conseil municipal a autorisé l'achat d'un nouveau module et d'une balançoire en mobilier urbain pour le parc Toupin-Montplaisir ainsi qu'une nouvelle balançoire au parc Hector-Neault à la Compagnie Go-Élan pour un montant total de 70 937,57 \$ taxes incluses. Cet achat sera financé en majeure partie par le Fonds Régions et Ruralité « enveloppe dédiée aux municipalités locales ».

Le conseil municipal a aussi autorisé l'achat d'une table de ping-pong extérieure en béton à la Compagnie Tessier Récréo Parc au coût de 8 390,88 \$ taxes incluses. Cet achat sera subventionné à 75 % par le programme « On s'active en Mauricie ».

#### Appel d'offres public pour les travaux de glissement de terrain

Compte tenu que les plans finaux préparés par la firme Tetra Tech Qi inc. vont être prêts au début avril, le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à aller en appel d'offres public pour la reconstruction d'une partie du rang Saint-Joseph et d'un ponceau au mois d'avril.

#### Demande de soutien financier – différentes causes

Le conseil municipal a autorisé un montant de 100 \$ à chacun des organismes suivants : Société canadienne du cancer, la Marche de l'espoir pour la sclérose en plaques, la Société d'horticulture des Chenaux et l'Association de paralysie cérébrale.

#### Tour cycliste Vélo SP les 26 et 27 août

Le conseil municipal a autorisé le passage cycliste dans le cadre du tour cycliste Vélo Sclérose en Plaques les 26 et 27 août prochain.

#### Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu **lundi 17 avril à 19h** dans la salle municipale en haut. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister.

### CIRCULAIRE MUNICIPALE

#### Remplacement du Pont Radnor

Le ministère des Transports a octroyé le contrat à Construction BSL pour le remplacement du Pont Radnor. Le début des travaux est prévu dans la 1<sup>ère</sup> semaine de juin.

Dès que nous aurons la date exacte du début des travaux, nous vous en ferons part car comme le pont sera démolé, il ne sera pas possible de passer pendant les travaux qui devraient s'échelonner sur une période de 14 à 16 semaines.

**DURÉE**

Emploi saisonnier de 30 à 40 heures par semaine

**TÂCHES**

- Accompagner les journaliers à diverses tâches d'entretien
- Entretien parc et terrain de jeux
- Travaux d'entretien intérieur (peinture-lavage)
- Préparer les terrains de balle
- Travaux d'entretien divers (locaux camp de jour)
- Autres tâches connexes à la fonction

**EXIGENCES**

- Être présentement aux études et y retourner à l'automne 2023
- Détenir un permis de conduire valide

**RÉMUNÉRATION**

Selon l'expérience

Envoyez votre CV pas courriel à [municipalite@st-maurice.ca](mailto:municipalite@st-maurice.ca) avant le 11 avril 2023



**OFFRE D'EMPLOI  
CAMP DE JOUR DE  
SAINT-MAURICE**

NOUS RECHERCHONS :

**COORDONNATEUR(TRICE)  
ANIMATEURS(TRICES)**

VOUS DEVEZ ÊTRE ÂGÉ(E) DE 16 ANS ET PLUS ET RETOURNER AUX  
ÉTUDES À TEMPS PLEIN EN SEPTEMBRE 2023.

ENVOYEZ VOTRE CV À [INFOCITOYENS@ST-MAURICE.CA](mailto:INFOCITOYENS@ST-MAURICE.CA)  
AVANT LE 24 MARS 2023



*Chasse  
aux oeufs de Pâques*

**Samedi 8 avril 2023  
dès 13h  
Salle du Conseil de Saint-Maurice**

*Surprise pour chaque enfant  
Tirage de participation*

**Inscription obligatoire**

*Coupon-réponse*

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Nom d'un parent : \_\_\_\_\_

✂ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

13h	_____	Le coupon-réponse doit être retourné avant le 1er avril 2023 à : <a href="mailto:infocitoyens@st-maurice.ca">infocitoyens@st-maurice.ca</a> ou au bureau municipal directement
13h20	_____	
13h40	_____	
14h	_____	
14h20	_____	
14h40	_____	
15h	_____	
15h20	_____	
15h40	_____	

**Réservez tôt car un nombre maximum d'inscription est accepté par plage horaire**